

**Dossier incomplet
= pas d'autorisation d'occupation du domaine public**

1. IDENTIFICATION DU FONDS DE COMMERCE

Nom de l'enseigne

Raison sociale

Nom /Prénom du représentant

Téléphone

Mail

Merci de bien vouloir renseigner votre adresse mail afin d'éviter les envois postaux.



N° Siret

code APE

Joindre obligatoirement l'extrait K-bis de moins de 3 mois

Adresse de l'établissement

Adresse de facturation (si différente de l'adresse du commerce)

Nature du commerce

En cas d'ouverture en cours d'année, préciser la date :

En cas de reprise d'un commerce existant, nom du prédécesseur :

Toute modification afférente à la présente déclaration devra être signalée sans délai au Service Sécurité Domaine Public (changement d'adresse, cessation d'activité...)

2. DECLARATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ANNEE 2024

Je déclare sur l'honneur occuper la piste POUMAILLE dans le cadre de mon activité commerciale, entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024.

Je m'engage à payer la redevance (tarif fixé par le conseil municipal)

Ce dossier doit être remis impérativement avant le 31 janvier 2024 (exception pour un commerce qui ouvre en cours d'année), soit :

- par mail à sdp@ville-tulle.fr,
- par courrier postal,
- à l'accueil du service Sécurité Domaine Public (S.D.P.).

Dès réception de votre dossier **complet**, et d'après votre présente déclaration, un arrêté municipal et une facture d'occupation du domaine public seront établis.

Tulle, le
(signature obligatoire avec cachet de l'entreprise)